

Editorial

Ramener de la certitude dans le domaine FRI

Malgré la libération du milliard de cohésion et la visite d'Ignazio Cassis à Bruxelles, l'UE n'est pas pressée de renouer le dialogue permettant une association de la Suisse au programme-cadre de recherche Horizon Europe.

Le blocage en cours est contre-productif pour tout le monde. Les groupes de recherche basés dans les pays de l'UE perdent d'importants partenaires pour gérer les consortiums. En Suisse, les équipes ne participent plus à l'élaboration des programmes de recherche, notamment dans des domaines essentiels comme le climat ou la numérisation. Plus grave: les scientifiques perdent accès aux prestigieuses bourses européennes et songent à quitter nos hautes écoles. La Suisse risque de devenir un pays de seconde zone dans la recherche et l'innovation.

Le Conseil fédéral, le Parlement, l'Administration et les institutions de recherche doivent ramener de la certitude dans le domaine FRI. Pour cela, la Suisse doit afficher sa volonté de s'associer à tous les programmes de coopération de l'UE – y compris Erasmus+. Elle doit aussi rappeler au monde qu'elle est une grande nation de la coopération scientifique, avec des actes forts, concrets et pourquoi pas audacieux.

Rappelons-nous que le CERN a été fondé en 1954 à Genève pour éviter la fuite des cerveaux et pacifier l'Europe!

Fabien Fivaz

Président 2022-2023 de la CSEC-N, membre du Team politique FUTURE

Loi sur le génie génétique

Prolongation du moratoire sur les OGM avec une exception

Avec la modification de la Loi sur le génie génétique, le Conseil fédéral souhaite prolonger de quatre ans le moratoire sur la mise en circulation des organismes génétiquement modifiés (OGM). Cette quatrième prolongation courrait jusqu'à fin 2025. Elle ne porte pas sur les cultures à des fins de recherche. Les organismes issus de nouveaux procédés génétiques sont soumis au moratoire. Une courte majorité de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) veut corriger cela.

Le moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture est en vigueur depuis l'acceptation d'une initiative populaire en 2005. Depuis, de tels organismes ne peuvent être cultivés qu'à des fins de recherche. Le Conseil fédéral justifie une nouvelle prolongation par le manque d'intérêt du côté de l'agriculture et des consommatrices et consommateurs. En outre, il estime qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de régler toutes les questions relatives à l'application de la Loi sur le génie génétique – en particulier en ce qui concerne les nouvelles technologies génétiques. Les connaissances sur ces procédés devraient d'abord être approfondies.

Nouveaux procédés de génie génétique

La prolongation du moratoire sur la culture d'OGM dans l'agriculture proposée par le Conseil fédéral n'est pas contestée sur le fond. Elle a clairement été approuvée par les deux commissions de la science, chargées des travaux préparatoires, et par le Conseil national en tant que premier conseil. En revanche, les nouvelles technologies génétiques – comme la méthode d'édition du génome CRISPR/Cas – font l'objet de discussions. Ces procédés permettent d'éviter d'ajouter du matériel génétique aux organismes, mais de modifier de façon ciblée l'ADN existant.

Durant la session d'automne, le Conseil national a rejeté une proposition visant à exclure du moratoire les plantes cultivées à l'aide de telles méthodes. Il a cependant adopté un postulat chargeant le Conseil fédéral de clarifier les questions ouvertes afin que les futures décisions dans ce domaine puissent être fondées sur des informations solides. La CSEC-E, elle, souhaite introduire une exception au moratoire pour les organismes obtenus par ces méthodes: elle a transmis une proposition en ce sens à son conseil. Elle a aussi déposé un postulat demandant au Conseil fédéral de préparer un rapport sur les possibilités d'exclure du moratoire les procédés de sélection par modification génomique.

Du point de vue de la science

Les organisations partenaires du Réseau FUTURE saluent la volonté politique de mettre à profit la durée du prochain moratoire pour clarifier les questions en suspens. Ce faisant, il conviendra de tenir suffisamment compte de l'état le plus récent des connaissances scientifiques. Bien que la recherche ne soit pas soumise au moratoire, elles craignent un affaiblissement du pôle de recherche et d'innovation suisse, car les résultats de laboratoire ne peuvent pas être suffisamment testés et développés dans l'application. Au vu des derniers résultats de recherche, les organisations FRI soulignent le potentiel des nouvelles méthodes d'édition génomique face à des enjeux tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et le recours aux pesticides. C'est pourquoi, du point de vue de la science, la proposition de la CSEC-E d'exempter les nouvelles méthodes du moratoire sur les OGM doit être clairement soutenue. Il conviendra dès 2026 d'emprunter de nouvelles voies dans le domaine des OGM.

Budget 2022

Un peu de stabilité en période d'incertitudes

Pour la deuxième fois déjà, le débat annuel sur le budget se déroule sur fond de pandémie. En raison des conséquences économiques encore imprévisibles de la crise sanitaire, les commissions des finances ne proposent aucune adaptation à leurs conseils. Dans le domaine FRI aussi, elles ne proposent pas de modifications.

Les moyens financiers prévus dans le budget 2022 correspondent donc à ceux planifiés dans le cadre du Message FRI 2021-2024. Compte tenu de l'actuelle non-association de la Suisse au programme-cadre de recherche et d'innovation de l'UE « Horizon Europe » et à d'autres programmes liés, des reports de

crédits doivent en outre être validés dans le cadre de l'examen du budget. Ces crédits déjà accordés permettront aux institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation d'assurer le financement direct des projets dans le cadre des mesures transitoires.

SKAO

Explorer l'espace ensemble

Le Conseil fédéral a soumis un message au Parlement visant à financer la participation suisse à l'infrastructure de recherche internationale « Square Kilometer Array Observatory » (SKAO) pour les années 2021-2030. Cette participation nécessite une augmentation du crédit d'engagement de 24,7 millions de francs. Le Conseil national et les commissions consultatives n'ont pas

contesté cette augmentation. Le Conseil des Etats se consacrera à la question en tant que deuxième conseil lors de la session d'hiver. Le SKAO s'apprête à construire le radiotélescope le plus sensible au monde afin d'étudier l'histoire de l'univers de sa naissance à nos jours. Dans le domaine de l'astrophysique, le SKAO complète les activités de l'Agence spatiale européenne (ESA) et de

l'Observatoire européen austral (ESO). Il revêt la plus grande importance au niveau mondial à long terme. La recherche suisse de pointe est tributaire de la participation à de telles infrastructures internationales. Elles offrent des services uniques, ont un effet attractif sur la relève scientifique et mettent les institutions en réseau.

Erasmus+

Pas de message de financement à court terme?

Le Conseil des Etats débattait durant la deuxième semaine de la session d'une motion de la Commission de politique extérieure du Conseil national demandant un message de financement pour la participation suisse à « Erasmus+ » d'ici à la fin de la session d'hiver 2021. Le programme de l'UE pour les années 2021-2027 fait partie des plus grands instruments d'encouragement à la mobilité dans la formation et à la coopération institutionnelle au monde.

Le Conseil fédéral veut certes s'engager pour une association rapide de la Suisse, mais il a rejeté la motion car il n'existe pas de mandat de négociation avec l'UE. Le Conseil national a clairement adopté l'intervention lors de la session d'automne. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) propose en revanche à son conseil de rejeter la motion par neuf voix contre quatre. Elle partage le point de vue du Conseil fédéral, selon

lequel un message de financement n'est pas possible sans mandat de négociation de la part de l'UE. Les organisations du domaine FRI directement concernées se sont exprimées à plusieurs reprises en faveur d'une réassociation à Erasmus+. Les hautes écoles suisses ressentent les conditions plus difficiles dans la coopération avec les institutions au sein des Etats membres de l'UE. Elles y perdent en visibilité et en influence.

EN BREF

GII: la Suisse en première place

La Suisse figure à nouveau en tête de l'indice mondial de l'innovation (Global Innovation Index, GII) en 2021. Dans le classement des pays les plus innovants, la Suède suit en deuxième position, puis les États-Unis (3^{ème}), le Royaume-Uni (4^{ème}) et la Corée du Sud (5^{ème}). L'indice mondial de l'innovation se base sur 81 indicateurs et évalue 132 économies nationales. Il montre que dans de nombreuses régions du monde les investissements dans l'innovation ont augmenté malgré ou à cause de la pandémie de coronavirus.

SWEET: troisième appel d'offre

L'Office fédéral de l'énergie a lancé le troisième appel d'offre dans le cadre du programme de recherche énergétique Swiss Energy Research for the Energy Transition (SWEET). Le thème principal de cet appel doté de 10 millions de francs s'intitule «Infrastructures critiques, changement climatique et résilience du système énergétique suisse». Il s'agit d'une collaboration avec le National Centre for Climate Services (NCCS).

Réduire la pénurie de personnel qualifié

Le Conseil fédéral a ouvert le processus de consultation visant à faciliter l'accès au marché du travail des étrangères et étrangers titulaires d'un diplôme d'une haute école suisse dans un domaine qui souffre d'une pénurie de personnel qualifié. Il est prévu pour ces personnes de déroger au nombre maximal annuel d'autorisations de séjour. La consultation court jusqu'au 10 février 2022.

Solutions transitoires du FNS

Sur mandat du Conseil fédéral, le Fonds national suisse (FNS) a élaboré une solution transitoire pour les chercheuses et chercheurs qui souhaitent postuler à un Advanced Grant du ERC (Conseil européen de la recherche) en 2021, dans le cadre du programme de l'UE «Horizon Europe». Le SNSF Advanced Grant s'adresse aux scientifiques de premier plan qui désirent mener des projets de recherche innovants et à haut risque en Suisse. Le FNS a aussi prévu une solution pour les jeunes scientifiques souhaitant briguer une bourse Marie Skłodowska-Curie Postdoctoral Fellowships Actions.

La Suisse et les USA renforcent leur collaboration

Le Fonds national suisse (FNS) et la National Science Foundation américaine (NSF) ont signé une déclaration d'intention visant à développer leur collaboration en matière d'encouragement de la recherche. Les demandes de financement pour des projets de groupes de chercheuses et de chercheurs issus des deux pays ne seront plus examinées par les deux institutions, mais uniquement par le FNS ou la NSF dans le cadre d'une procédure de Lead agency.

Promouvoir la recherche 3R

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a adopté une initiative parlementaire visant à augmenter les ressources pour la recherche basée sur le principe des 3R (Replace, Reduce, Refine). Les alternatives à l'expérimentation animale devraient ainsi être davantage promues.

15 nouveaux Flagships

Le premier appel à projets de l'initiative Flagship de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse, lancée début 2021, a donné lieu à l'approbation de quinze demandes. Ces projets encouragent l'innovation systémique répondant aux défis économiques et sociaux actuels. Les projets d'une durée de trois à cinq ans disposent d'un volume de financement total de 57,7 millions de francs.

CPE-N: accroître la contribution de cohésion

En vue du traitement du budget 2022, la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) a transmis à son conseil une proposition visant à augmenter la deuxième contribution suisse de cohésion d'environ 953 millions de francs. Ce doublement de la contribution serait lié à la condition que les accords d'association pour la participation de la Suisse aux programmes de l'UE dans le domaine FRI (Horizon Europe, Digital Europe, ITER, Euratom et Erasmus+) soient signés d'ici au 30 juin 2022. Le Conseil national traitera cette demande lors de la session d'hiver.

Impressum

© Réseau FUTURE 2021

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.